



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2019/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18/12/2019 – Délibération A5- N°19-085
7-5 Subventions

**AN 2019
19-085**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille DIX NEUF, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de M. Thierry MONTANGERAND, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Thierry MONTANGERAND, M. Philippe LEYMARIE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Sylvia PADIOU, M. Bernard GRIGY, Mme Fabienne PAULIN, Mme Claudine ARNOUD, M. Didier JAHIER, Mme Denise AMBLARD, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Françoise HUENTZ, Mme Agnès CHEVALIER, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Sophie PRIMAS, Mme Nadette PRUVOST, Mme Valérie MASSICOT, Mme Nathalie SENN, Mme Laurence DENAND, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Gilles LECOLE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Guy ESCRINIER, procuration à Mme Claudine ARNOUD
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Fabienne PAULIN
M. Frédéric GROSBOLLOT, procuration à M. André GODINEAU

Absents excusés :

M. Armand MACHADO, Mme Armène ISIDORE, M. Pascal ANDRE, M. Edward DANGELOT, M. Sébastien GUERIN, M. Mohamed ZERKOUN,

Madame Claudine ARNOUD est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

11/12/2019

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	23
Votants	27

DATE D'AFFICHAGE :

11/12/2019

OBJET : BUDGET VILLE 2020 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les demandes de subventions présentées par les associations locales,

Considérant que les associations locales accomplissent des missions d'intérêt général et présentent en cela un intérêt pour l'ensemble des habitants de la Commune,

REÇU EN PREFECTURE

Le 26/12/2019

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20191218-DEL19_085-D

Considérant qu'à ce titre, les associations locales oeuvrant dans le domaine social, culturel ou sportif peuvent, en tant qu'organisme à but non lucratif, recevoir des aides financières de la Commune,

Considérant les besoins spécifiques de certaines associations, l'intensité de leur action sur le territoire communal, leur situation financière particulière et la qualité de leur programme d'activité prévisionnel pour 2020,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances – Urbanisme réunie le 11 décembre 2019,

Ayant entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au Maire délégué aux Finances et à l'Urbanisme,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (25 voix Pour, 2 Abstentions : M. TAZDAIT, P. GOMMARD),

- **ARTICLE 1 : DECIDE DE VERSER** aux associations, pour l'exercice 2020, les subventions de fonctionnement suivantes :

NOM DE L'ASSOCIATION	INSCRIPTION DES SUBVENTIONS POUR 2020
A I F Africaine	250,00 €
Amicale des Anciens	12 400,00 €
Amicale Philatélique	1 300,00 €
Amicale de généalogie et d'Histoire	0,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers d'Aubergenville	1 000,00 €
ASP 82 Airborne	0,00 €
Association Animation Elisabethville	4 100,00 €
Association Auber Animation	1 600,00 €
Association des Portugais d'Aubergenville	3 400,00 €
Association Lycée Van Gogh	920,00 €
Association Sportive A Rimbaud	800,00 €
Association Valentin Haüy	400,00 €
BUS LFM	30 000,00 €
Club Aquariophiles	3 000,00 €
Comité Jumelage	20 000,00 €
COS	55 000,00 €
Compagnie des Poussettes	600,00 €
Culture et Loisirs	8 000,00 €
FNACA	950,00 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 26/12/2019

Application agréée E-égalité.com

Foyer Socio-éducatif. Rimbaud	500,00 €
GIPE	500,00 €
GRMCAE	0,00 €
Harmonie Municip La Diane	18 000,00 €
La Maison Couleurs	0,00 €
Salsaform	900,00 €
Temps Danse Afro	5 225,00 €
DEFI Services	0,00 €
Union Nationale Combattants	1 900,00 €
N JOY Project	800,00 €
UNAFAM	0,00 €
TOTAL SUBVENTIONS NON SPORTIVES	171 545,00 €
NOM DE L'ASSOCIATION	INSCRIPTION DES SUBVENTIONS POUR 2020
Aquatique Club Aubergenville	20 500,00 €
Tennis Aubergenville Club	18 000,00 €
Aubergenville Football Club	53 000,00 €
Aubergenville Handball	27 400,00 €
Rugby Club Aubergenville Elisabethville	15 000,00 €
Club Aubergenville Tennis de Table	11 000,00 €
Club Athlétique Aubergenville	27 500,00 €
Auber Energym	5 880,00 €
Aubergenville Judo Jujitsu Club	22 700,00 €
Centre de Karaté Goshindo d'Aubergenville	8 400,00 €
Club sportif Aubergenville Basket	19 000,00 €
Aubergenville Badminton Club	2 800,00 €
Pétanque Aubergenville	1 500,00 €
Compagnie d'Arc d'Aubergenville	3 500,00 €
Les Hyènes d'Aubergenville	6 000,00 €
Randonnée pédestre Aubergenville	700,00 €
Association sportive Gant d'Or	6 500,00 €
Association Full'Form	2 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS SPORTIVES	251 380,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 26/12/2019

Application agréée E-legalite.com

NOM DE L'ASSOCIATION	INSCRIPTION DES SUBVENTIONS POUR 2020
IFEP C. Prévention	0,00 €
TOTAL SUBVENTIONS NON SPORTIVES	0,00 €
TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT INSCRITES	422 925,00 €

- **ARTICLE 2 : DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2020,
- **ARTICLE 3 : INDIQUE** que le tableau des subventions sera publié en annexe du compte administratif 2020, conformément aux dispositions de la loi n°92-125 du 6 février 1992,
- **ARTICLE 4 : CONFIRME** que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 20/12/2019
Et publié le 26/12/2019


Thierry MONTANGERAND,
Maire d'Aubergenville.



*Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre*


Thierry MONTANGERAND,
Maire d'Aubergenville.



REÇU EN PREFECTURE

le 26/12/2019

Application agréée E-legalite.com